

COMMUNE DE GRAIMBOUVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°3 : PLAN DE ZONAGE AU 1 : 5000

PROCEDURE D'ELABORATION

CACHET

Prescrite le : 27 / 06 / 2016

Arrêtée le : 13 / 02 / 2019

Approuvée le :

LE HAVRE SEINE METROPOLE

GRAIMBOUVILLE

Légende

Délimitation des zones

UA : Zone de centre bourg

UAe : Secteur de la zone UA à vocation d'équipements

UH : Zone de hameaux

AU : Zone à urbaniser

N : Zone Naturelle

Ne : Zone naturelle d'équipements de loisirs

A : Zone Agricole

Prescriptions surfaciques

Espaces Boisés Classés

Eléments du patrimoine naturel à préserver

Zones humides à protéger

Périmètre de sécurité liés aux cavités souterraines

Zone d'expansion des axes de ruissellement

Eléments de patrimoine bâti à préserver

Secteur soumis à OAP

Emplacements réservés

Secteur délimité en application de l'article L111-6 lié à l'A29

Prescriptions linéaires

Eléments de pratione naturel à préserver

Voie et chemin à préserver

Axe de ruissellement

Precriptions ponctuelles

Mare à préserver

Bâtiment pouvant changer de destination

Informations complémentaires

Couloir de nuisances sonores

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie
ER N°1	Aménagement d'un chemin de 5 mètres de large	Commune	1 200m²
ER N°2	Aménagement de voirie (Elargissement de 3 mètres)	Communauté Urbaine	250m²
ER N°3	Aménagement de voirie (Elargissement de 3 mètres)	Communauté Urbaine	75m²